



Fiche formation

Intitulé de l'action :

Technicien(ne) entrepreneur en agriculture

Titre professionnel

Public concerné, nombre,	Salariés, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle et poursuites d'études.
Références Formation :	Code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 330-1, L. 331-2, R. 331-2, D. 343-4 et D. 343-4-1 Date du dernier Journal Officiel ou Bulletin Officiel : 21-07-2018 Arrêté du 18 février 2022 fixant la liste des diplômes, titres et certificats permettant de satisfaire à la condition de diplôme de la capacité professionnelle • Code RNCP : 37612 • Code NFS : 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture • Formacodes : 21054 : Agriculture production végétale • Date d'enregistrement de la certification : 31/05/2023 • Certificateur : UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES D'EDUCATION ET D'ORIENTATION (UNMFREO) - SIRET 77566010300042 • Niveau : 4 • Le lien de la certification sur France Compétence : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37612/# • Accès à la formation : Après un parcours de formation continue ; en contrat d'apprentissage ; en contrat de professionnalisation ; par expérience (VAE).
Prérequis, modalités d'accès	Conditions d'entrée et prérequis nécessaires : • Être titulaire d'un niveau 3 et disposer d'une expérience professionnelle, hors formation initiale dont apprentissage, de préférence dans le secteur agricole, de 6 mois ou d'avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans. Tout autre profil motivé par ce parcours sera soumis à la commission de dérogation. • La procédure d'admission comprend : * Un entretien individuel permettant d'apprécier le degré d'engagement des candidats, les atouts et les freins éventuels et d'évaluer leurs aptitudes et l'adéquation des projets professionnels avec les objectifs de formation. * Un dossier de candidature accompagné des documents administratifs demandés (ex : photocopie du diplôme antérieur, ...) justifiant des pré-requis. Evaluation de l'aisance à l'écrit et à l'oral. • Une fois l'admission du candidat actée, un test de positionnement lui ai proposé.

	Cette évaluation diagnostic permet d'évaluer les pré-acquis. En tenant compte des objectifs de la personne, de ses acquis professionnels et de formation, elle aboutit sur la proposition d'un parcours personnalisé avec possibilité de dispenses pédagogiques et/ou certificatives. • Accessible aux personnes handicapées sur avis médical
	• Le « Technicien agricole » s'approprie l'évolution du contexte global et local de l'exploitation agricole. Il adapte la stratégie commerciale à cette évolution et organise la conduite durable des activités. Il réalise et/ou fait réaliser les travaux agricoles. Il produit, collecte et analyse les données techniques, méthodologiques, juridiques, économiques et financières de l'entreprise agricole. Il formule des diagnostics de sa situation. Il anticipe les effets des choix et décisions et élabore des scénarios prospectifs de son évolution.
Objectifs	• <u>Obtention d'un titre de niveau 4</u> Le titre à finalité professionnelle « Technicien(ne) Entrepreneur en Agriculture » est une certification <u>inscrite</u> au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) en date du 31 mai 2023 (Arrêté du 7 juin 2023 publié au JO du 16 juin 2023 pour une durée de 5 ans) Formacode : 21054 : Agriculture production végétale Code Diplôme : 46421004 • Ce titre est accessible par la VAE, renseignement auprès de notre établissement • . Code RNCP : RNCP37612 • Code NSF 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture • Code Rome A 1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture • Formacode : 21054 : Agriculture production végétale • Code Diplôme : 46421004 • Nomenclature européenne niveau 4 – Code CPF 247829. Le titulaire de la certification de Technicien entrepreneur en agriculture exerce son activité principalement au sein des exploitations agricoles, des services de remplacement à destination des agriculteurs-trices, des entreprises de Travaux Agricoles (ETA) ou encore de services techniques ou des équipes technico- commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier... Le technicien entrepreneur participe au management général de l'entreprise agricole. Ses principales activités sont la conduite d'un ou de plusieurs ateliers de production agricole dans une perspective de durabilité, le pilotage et le développement de ce ou ces ateliers de production et/ou de transformation agricole, la gestion et le développement de l'entreprise agricole en lien avec le territoire. Le parcours conduisant à la délivrance du titre « Technicien(ne) entrepreneur en agriculture » a pour objectif de préparer des professionnels à participer au management général de l'entreprise agricole : • <i>Acquérir la capacité pour l'installation en agriculture</i> • <i>Travailler sur les compétences du chef d'exploitation</i> • <i>Développer son expérience professionnelle</i> • <i>Acquérir le niveau 4 pour l'installation en agriculture</i>

	Taux de réussite : 100% pour l'année 2023/2024
Contenu de la formation	<u>Contenu de la formation en 3 blocs de compétences</u> : • <u>Bloc 1</u> : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité • <u>Bloc 2</u> : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole • <u>Bloc 3</u> : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire • Validation de Certiphyto et Formation à la conduite d'engins représentatifs à la catégorie A et F du CACES® (délivrance d'une attestation de fin de formation)
Modalités pédagogiques	<u>Moyens pédagogiques</u> : • Une équipe pédagogique EXPERTE pour assurer la formation « Technicien(ne) entrepreneur en agriculture » • L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de l'agriculture et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations. • L'animation de la formation est effectuée en totale conformité avec le référentiel pédagogique de l'organisme certificateur délivrant ce diplôme. • La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis • <u>Outils pédagogiques</u> • <u>Salles de cours équipées et dédiées à cette formation</u> : - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, bâtiments et matériel conforme à la réglementation • <u>Matériels et installations spécifiques</u> : Sur le site de la MFR ou sur des exploitations de proximité (commune de VERCEL) : le transport éventuel est assuré par la MFR <u>Métiers de l'agriculture et de l'élevage</u> : découverte, présentation et utilisation éventuelle suivant la législation en vigueur des matériels suivants : - Matériel nécessaire à l'approche du troupeau et de la manipulation - Matériel nécessaire à l'utilisation des différents outils (Equipements de protection individuelle) - Matériel automoteur et manuel utilisé sur les exploitations agricoles - Atelier de travail appartenant à l'établissement de formation : soudure, affûtage... • <u>Modalités</u> : Uniquement en présentiel • <u>Stage en entreprise</u>
Compétences / Capacités professionnelles visées	• BLOC 1 : • Organiser ses interventions pour assurer la conduite technique d'un ou des ateliers de production agricole en intégrant les règles d'hygiène et de sécurité et la dimension environnementale • Assurer la conduite technique de l'atelier agricole pour garantir une production performante et durable en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en s'appuyant sur les nouvelles technologies • Adapter son intervention aux aléas de l'environnement de travail en utilisant les outils d'aide à la décision (physique, géographique et météorologique ...) et/ou en mobilisant des partenaires pour maintenir l'activité de production agricole • Enregistrer, lire et interpréter des données à partir de standards de production agricole pour ajuster ses interventions et optimiser les résultats de la ou des productions de l'atelier agricole • BLOC 2 :

	• Raisonner le/les itinéraires techniques pour atteindre les objectifs de production en tenant compte des possibilités de l'exploitation agricole, du cadre réglementaire en vigueur et des enjeux environnementaux • Réaliser une étude de marché et/ou de filière pour définir une stratégie de développement en tenant compte de l'environnement de l'atelier de production ou de transformation agricole • Mettre en œuvre une stratégie pour assurer la distribution et la commercialisation des produits agricoles en prenant appui sur le contexte concurrentiel et sociétal • Participer à des animations ou des événements du territoire pour assurer la promotion d'une production, d'une filière ou d'un métier du secteur agricole • Compiler et traiter régulièrement les données de production à l'aide des outils numériques pour assurer un suivi administratif et économique de l'atelier de production ou de transformation agricole • Analyser les données de production en les comparant à des références économiques pour proposer des améliorations permettant d'optimiser le fonctionnement et les résultats de l'atelier agricole. • BLOC 3 : • Analyser les compétences professionnelles disponibles et nécessaires pour permettre une organisation du travail efficiente en s'appuyant sur les acteurs de l'emploi agricole le cas échéant • Animer et gérer les ressources humaines au sein de l'entreprise agricole pour assurer des conditions du travail de qualité et respectant la législation en vigueur • Formuler un diagnostic global de l'entreprise agricole à partir des données économiques, sociales, financières et environnementales pour ajuster l'activité de l'entreprise et anticiper les évolutions de son environnement • Elaborer une politique d'investissement cohérente pour permettre un développement des activités de l'entreprise agricole et sécuriser sa pérennité • Développer des relations partenariales pour intégrer l'entreprise agricole dans le territoire et promouvoir son activité. • Analyser l'ensemble des données internes et externes issues de l'activité de l'entreprise et de la veille prospective pour élaborer des scénarii d'évolution de l'entreprise agricole
Durée	• <u>Durée :</u> • Parcours 1an : minimum 1200 h : 626 h de présentiel au centre de formation et 574 h en entreprise. • Parcours 2 ans : minimum 2040 h : 1046 h de présentiel en centre de formation et 994 h en entreprise • 35 heures par semaine • Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (avec une pause à 10 heures et 15 heures) sauf le lundi début à 10h et vendredi fin à 16h30
Dates	• Suivant calendrier de l'établissement ou commande spécifique d'un financeur • 1 seule session par an avec possibilité d'entrée en cours de formation après validation de parcours par la responsable de formation, nous consulter.

Lieu(x)	• Lieu : Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr • Références de l'établissement : N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencé qualité. • Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées																		
Coût par participant	Tarif ne comprenant pas en compte les aides à la restauration par les OPCO <table><tr><td></td><td>Interne</td><td>½ pension apprenti</td><td>Cotisations animations</td><td>Total interne</td><td>Total ½ pension apprenti</td></tr><tr><td>TEA 1</td><td>1625 €</td><td>812.50 €</td><td>30 €</td><td>1655 €</td><td>842.50 €</td></tr><tr><td>TEA 2</td><td>2250 €</td><td>1125 €</td><td>30 €</td><td>2280 €</td><td>1155 €</td></tr></table> <i>Les voyages d'étude feront l'objet d'actions de financement par les jeunes, la famille complétant au besoin</i> <i>Règlement : prélèvement mensuel, chèques, espèces...</i> • Formation : 7512 € (Etablissement non soumis à la TVA) • Repas possible en restauration scolaire : nous consulter • Internat possible en pension complète : nous consulter • Salle de repos disponible gratuite : Chauffée avec micro-ondes et réfrigérateur à disposition pour un repas tiré du sac • Parking : Gratuit à disposition • Navette gratuite possible pour les stagiaires utilisant le train : - Prise en charge le lundi à 08 heures 30 en gare de Valdahon pour accéder à la MFR - Départ le vendredi à 16 heures 30 de la MFR pour un retour en gare à Valdahon.		Interne	½ pension apprenti	Cotisations animations	Total interne	Total ½ pension apprenti	TEA 1	1625 €	812.50 €	30 €	1655 €	842.50 €	TEA 2	2250 €	1125 €	30 €	2280 €	1155 €
	Interne	½ pension apprenti	Cotisations animations	Total interne	Total ½ pension apprenti														
TEA 1	1625 €	812.50 €	30 €	1655 €	842.50 €														
TEA 2	2250 €	1125 €	30 €	2280 €	1155 €														
Responsable de l'action, Contact	• Nom, Prénom du responsable de l'action : Mme CLEMENT Christelle : christelle.clement@mfr.asso.fr Mme VIENE Marine : marine.viene@mfr.asso.fr 0381563940																		
Formateurs, animateurs et intervenants	LACHAT Amandine - AMIOT Christian - BAULIEU Céline - CLEMENT Christelle - TONNIN Christian - TAILLARD Didier - LAITHIER Emilie - FAINDT Louise – HAFNER Lucie - VIENE Marine – MAITRE Philippe – MAMET Justine - VINCENT Sofiane - FAIVRE Virginie - BLONDON Yann - Intervenants extérieurs																		
Suivi de l'action	• Sur le centre de formation : - Un bilan est fait chaque début et fin de semaine par le coordinateur - Les stagiaires émargent tous les jours une feuille de présence - Des tutorats sont programmés par les encadrants																		

	- Les intervenants – formateurs émargent le présentiel des stagiaires • <u>En entreprise :</u> - Des émargements journaliers sont mis en place. - Une visite est faite par l'OF auprès du tuteur et un bilan est établi. • <u>En fin de formation :</u> - Le stagiaire bénéficiera d'un ensemble de documents retraçant : - Un bilan de son parcours - Les attestations et diplômes validés au cours de son cursus de formation • <u>A l'issue de la formation :</u> - Un suivi des candidats est réalisé à 6 mois et 1 an. et 5ans pour le renouvellement du titre.
Evaluation de l'action	• <u>Examen :</u> • Evaluations en cours de qualification • Evaluations en fin du parcours de qualification • Validation du Titre Certification Technicien(ne) entrepreneur en agriculture (niveau 4) de l'UNION des MFR, reconnu par le RNCP • Validation indépendante de Bloc de compétences • <u>Fin de l'action :</u> • Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>). • Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid »
Passerelles et débouchés possibles	• Exploitations agricoles individuelles ou sociétaires • Services de remplacement à destination des agriculteurs-trices, • Services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier ou de croissance... <u>Poursuites d'études</u> : CS et BTS dans le domaine agricole